



Communiqué de Lusaka sur l'Intégrité de l'Eau

L'eau est une ressource fondamentale pour le développement durable. L'eau est essentielle pour assurer la croissance économique, éradiquer la pauvreté, assurer l'accès à l'eau, à l'alimentation et à l'énergie pour une population en croissance rapide et préserver les écosystèmes naturels pour les générations futures. Dans la plupart des pays, la crise de l'eau est essentiellement une crise de gouvernance. Des institutions disparates empêchent la reddition de comptes dans un secteur particulièrement vulnérable à la corruption du fait de l'ampleur des investissements et des flux massifs d'aide. Le déficit d'intégrité dans le secteur de l'eau entraîne des coûts énormes pour les sociétés, en termes de perte de vies, de retard de développement, de gaspillage de talents et de dégradation des ressources. Il ne peut y avoir de durabilité sans intégrité.

La mesure des défis auxquels fait face le continent africain dans le secteur de l'eau a été résumée dans les conclusions de la Conférence des Ministres africains en charge de l'Eau (AMCOW) de 2012 : 344 millions d'africains dépendent de sources d'eau non améliorées. La corruption détourne des milliards du secteur de l'eau alors même que plus de 300 millions de personnes en Afrique sub-saharienne vivent dans des conditions de stress hydrique, et que 115 personnes en moyenne meurent chaque heure de maladies liées au manque d'assainissement, d'hygiène et à des sources d'eau polluées.

En 2000, la Vision Africaine de l'Eau à l'horizon 2025 qualifiait la mauvaise gouvernance et les dispositifs institutionnels de "menace humaine" majeure à la gestion durable de l'eau. Le texte appelle à des changements fondamentaux dans les politiques publiques, les stratégies et les dispositions institutionnelles. Il préconise également l'adoption d'approches participatives ainsi que d'avantage d'ouverture, de transparence et de responsabilité dans les processus de prise de décision. L'importance de la bonne gouvernance de l'eau a été rappelée aussi bien dans le cadre de la définition des Objectifs de Développement Durable, que dans de nombreuses déclarations et conventions internationales et régionales, ainsi que par divers forums de parties prenantes, y compris le Forum sur l'Intégrité de l'Eau 2013 et l'Initiative de l'OCDE sur la Gouvernance de l'Eau.

Entre 2011 et 2014, la Facilité de Gouvernance de l'Eau du PNUD, avec ses partenaires Cap-Net, WIN et SIWI, ont mis en œuvre un Programme en Afrique Subsaharienne pour le renforcement des capacités régionales sur l'Intégrité dans le secteur de l'Eau. Grâce à un partenariat avec la CEDEAO, la SADC, la Commission du bassin du Lac Victoria, et la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est, le programme a formé environ 500 acteurs du secteur de l'eau. Le premier Sommet Africain de l'Intégrité de l'Eau a réuni 90 experts et acteurs provenant de 30 pays dont 22 africains, pour partager leurs expériences, les enseignements tirés de la mise en pratique des plans d'action et identifier les défis liés à l'intégrité dans la suite du processus.

Pour assurer un accès universel et durable à l'eau, le sommet recommande :

- Des professionnels de toutes les régions ont été les précurseurs d'initiatives fructueuses qui visent à plus d'intégrité dans les pratiques, malgré des résistances parfois fortes. Leurs actions courageuses ont apporté des améliorations visibles qui bénéficient à leurs communautés et plus largement à leurs sociétés. Les décideurs au plus haut niveau doivent prendre acte de ces succès et faire preuve d'un engagement clair pour la promotion de l'intégrité dans le secteur de l'eau ; ils doivent soutenir les ambassadeurs de l'intégrité et faire en sorte d'assurer que des politiques de lutte contre la corruption soient adoptées et efficacement mises en œuvre. La dénonciation publique de la corruption n'est pas suffisante si dans le même temps l'application des textes est systématiquement bafouée, sapée ou enfreinte.
- Sans eau il n'y a pas d'intégrité de l'eau possible. Les défis soulevés par la diminution des ressources en eau, la forte croissance démographique, l'urbanisation galopante, la destruction accélérée des écosystèmes aquatiques productifs et le changement climatique menacent la capacité des systèmes à gérer la ressource. La gestion et la préservation de l'intégrité des ressources en eau sont indissociables d'une gestion intègre des ressources en eau.

Communiqué de Lusaka sur l'Intégrité de l'Eau (cont.)

- Les réformes en cours dans plusieurs pays et régions d'Afrique sont une chance à saisir pour la promotion de l'intégrité dans le secteur de l'eau. Pauvreté et vulnérabilité à la corruption sont intrinsèquement liées, alors même que l'intégrité est une condition essentielle pour assurer la viabilité financière et la durabilité des services de fourniture d'eau potable. Aussi les objectifs de l'accès universel à l'eau, d'éradication de la pauvreté et de développement économique ne peuvent être atteints que si les politiques de l'eau vont de pair avec la promotion de l'intégrité. La promotion de l'intégrité de l'eau doit être présente dans toutes les politiques sectorielles et dans les institutions, au niveau législatif et réglementaire à différents niveaux, dans les projets et les programmes d'investissement, ainsi que dans la gestion de la fourniture en eau. Les organisations, y compris les nôtres, doivent prendre en considération l'intégrité dans le secteur de l'eau dans le développement de leurs politiques et stratégies de développement organisationnel ainsi que dans leurs plans d'actions.
- La participation de parties prenantes informées et une société civile forte constituent des forces motrices pour davantage d'intégrité. La gouvernance de l'eau doit être inclusive, elle doit activement intéresser au débat les parties prenantes les plus vulnérables et relever les défis et les opportunités liés à l'ouverture du secteur de l'eau à l'entrepreneuriat privé. Condition essentielle pour la transparence et de l'imputabilité, les données et les informations doivent être libres d'accès, compréhensibles et utilisables par tous. Il est nécessaire de développer des supports de résultats clairs et des indicateurs d'intégrité pour favoriser le processus décisionnel et le suivi de l'évolution de l'intégrité. Le respect des normes minimales de gestion financière et comptable doit être exigé et mis en œuvre par tous les bailleurs de fonds.
- Le manque d'intégrité est la traduction d'une faiblesse multidimensionnelle des capacités, commune à toutes les régions du continent africain : un manque de compétences de base et de capacités des communautés locales, nécessaires pour une participation effective ; un déficit de savoir-faire professionnels, requis pour la prise de décision et la bonne prestation de services ; une faiblesse des compétences techniques des experts en intégrité mandatés pour l'appui aux réformes organisationnelles, l'élaboration de textes d'application et l'édification de cultures organisationnelles. Au-delà des compétences personnelles, la faiblesse des capacités institutionnelles représente une entrave majeure à la coordination des efforts des structures nationales et régionales. Il est nécessaire d'investir résolument dans le développement des capacités à tous les niveaux, à l'échelon local, à celui des décideurs politiques, des fonctionnaires, des professionnels et des opérateurs privés du secteur de l'eau. L'impulsion du programme régional de développement des capacités devrait se concrétiser en un mouvement durable et étendu aux régions voisines.
- Les défis liés à l'intégrité vont au-delà des questions de corruption. L'intégrité influence la gouvernance de l'eau en déterminant quels acteurs se voient attribuer quel type de ressource en eau, quand et comment. Un déficit d'intégrité génère une distorsion dans la répartition des coûts et bénéfices entre les individus, la société et l'environnement. Elle accroît aussi les coûts de transactions, et décourage les investissements appropriés dans les infrastructures. Les procédures favorisant l'intégrité ont un coût. Il est crucial d'établir une communication constante avec les parties-prenantes sur leurs droits et les mécanismes existants pour l'application des règles dans les grands projets d'investissement, au même titre que s'effectue le suivi permanent des dites infrastructures afin de détecter les problèmes. Mais les investissements en terme d'intégrité peuvent déboucher sur des bénéfices significatifs en termes de rendements améliorés, de gains d'efficacité, d'accroissement des investissements et de croissance.
- Les organisations régionales occupent une place privilégiée pour piloter le changement, éveiller les consciences, coordonner et harmoniser les efforts entre régions, soutenir les efforts de développement des capacités et pour alimenter la volonté politique dans les pays membres. Elles jouent un rôle critique dans le plaidoyer pour la prise en compte de l'intégrité dans le secteur de l'eau dans les rencontres régionales, internationales, y compris la Semaine Africaine de l'Eau, et le 7ème Forum Mondial de l'Eau, ainsi que les consultations internationales sur le post 2015. Les efforts futurs de renforcement des capacités doivent inclure également les agences techniques régionales, les structures régionales de mise en œuvre y compris les banques régionales de développement, les organismes de bassins versants transfrontaliers, et les tribunaux régionaux.

Les coûts de l'inaction sont trop élevés pour accepter de demeurer passif. Le Sommet et ses partenaires appellent les gouvernements, les institutions régionales et les organisations internationales, le secteur privé et la société civile à promouvoir l'intégrité de l'eau. Le programme régional est une première étape essentielle dans l'accroissement des capacités. L'élan créé avec la première génération des « Ambassadeurs Africains de l'Intégrité de l'Eau » doit être entretenu, prolongé, nourri et développé pour assurer un accès universel à l'eau.

Lusaka, Avril 2014